

Baisse de la TVA
sur les produits de première nécessité

X% **10%**

PRODUITS ET SERVICES
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de base, Sucreries raffinées et décolorées, Chocolatons, Spiritueux de vin et de cidre, Bière, Miel, Mélasses de production d'énergie renouvelable.

NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
0%
10%

YOTR

BTCL / Processus de fusion avec l'UTB en cours

Mme Gnakadé cède sa place à M. Akakpo Kadévi

Crise électorale au Libéria

Faure Gnassingbé à Morovia hier



QEDD / Les rideaux sont tombés

Les lauréats du concours scientifique de l'édition 2 primés P2



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0315 du Jeudi 02 Novembre 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

UNIR porte-t-il bien son nom?

Donner un nom comporte des enjeux de taille. Dans nos sociétés africaines ou rien qu'un nom peut inspirer des tonnes d'ouvrages philosophiques, une mauvaise inspiration peut compromettre tout le destin d'un homme. C'est aussi valable pour les partis politiques. Le nom du parti de Faure Gnassingbé sonne bien. Quatre lettres qui en sigle, ont une bonne résonance et forte connotation positive. La déclinaison à elle seule suffit à véhiculer tout un programme politique.

A l'ouverture du congrès de Tsevié le Président fondateur du parti a adressé un message à ses militants dont nous reprenons en substance un extrait ;on n'unit pas ce qui est pareil on n'unit que ce qui est différent. Par ces propos, le chef de l'Etat président fondateur du parti UNIR, touchait du doigt un problème qu'on savait déjà. La querelle entre les anciens et les nouveaux. Depuis sa création il y a cinq ans, UNIR a-t-il réussi à unir ? le rassemblement autour d'un homme est-il synonyme d'union?

L'autre grande bataille consiste aujourd'hui à faire en sorte que le parti UNIR créé il y a cinq ans, porte bien son nom en incarnant les valeurs que son nom promet. C'est aussi valable pour l'ensemble de la nation.

Le Directeur de Publication



Plein feu sur ces hommes « FAURE » qui incarnent désormais le parti présidentiel P4

Crise politique

L'opposition renoue avec les manifestations, le gouvernement prend des mesures P4

CENI, ça va vite

Le bureau déjà connu P4



Prof Kodjona Kandaga, Pdt CENI

Sortie médiatique du Collectif des associations islamiques du Togo : « Toute tentative de déplacement du débat politique sur le terrain de l'extrémisme est mal venue »

Le Collectif des Associations islamiques du Togo a effectué une sortie médiatique le vendredi dernier afin de se prononcer sur la situation politique qui prévaut actuellement au Togo. Le collectif a dénoncé le grand amalgame fait par certaines personnes à dessein ou involontairement entre la crise politique actuelle et un quelconque débat religieux.

Pour Ali Abdel-Halim Touré, coordonnateur du Collectif, « la tentative de déplacement du débat politique sur le terrain de l'extrémisme que tentent de faire certaines autorités politiques à travers leurs sorties médiatiques est mal venue et ne contribuera pas à une solution paisible, vœu cher de la communauté musulmane ».

Il a également déploré l'enlèvement de deux imams, l'interdiction de la



prière à l'appel musulman dans certaines mosquées du pays notamment à Kara où une mosquée a été profanée, et toutes autres formes de

violences constatées ciblant les musulmans depuis le début de la crise, du fait que l'instigateur des manifestations soit un fidèle musulman.

Face à tout cela, le collectif des associations islamiques plaide pour l'ouverture d'un corridor humanitaire afin de porter secours aux populations de Sokodé qui vivent actuellement dans une ville en état de siège et où les violations des droits

humains ont poussé les populations à fuir la ville pour la brousse ou les Etats voisins.

Le collectif des associations a pour finir lancé un appel au calme à toutes les populations togolaises de tous bords, exhorté les acteurs politiques à œuvrer à la sortie de la crise dans une approche pieuse prescrite par la sourate 3 du saint Coran. ■

Démocrate

QEDD : Les rideaux sont tombés sur la 2^e édition

Sensibilisation sur la gestion des déchets

La 2^e édition de la Quinzaine de l'Environnement et du Développement Durable (QEDD) démarrée le 16 octobre dernier suit son cour. C'est dans le cadre des activités de la présente édition que s'est tenu le mercredi 25 octobre dernier une séance de sensibilisation suivi de collecte des déchets au marché d'Assiyé d'Amadahomé. Ceci est l'œuvre de l'ONG Future Foundation en partenariat avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) promotrice de la QEDD.

L'objectif de cette rencontre était d'amener les populations d'Amadahomé à s'approprier des notions de gestion des déchets plastiques afin de protéger leur environnement, gage de santé et d'un environnement favorable à une vie décente. Pour ce faire, des sketches et des communications portant sur la thématique ont été produits et exposés à l'endroit des populations réunis pour la circonstance.

Selon M. Abi Hazou, Directeur de l'Information et de suivi de l'ANGE, les problématiques liées à la protection de l'environnement est si cher au gouvernement c'est pourquoi le ministère de l'environnement et des ressources forestières par le truchement de l'ANGE à travers la QEDD cherche à inculquer aux populations les comportements idoines pour maintenir un



La sensibilisation



Une opération de salubrité

environnement sain. « Cette séance de sensibilisation entre dans le cadre de la QEDD organisée par ANGE-Togo. C'est un évènement qui se passe chaque année et don't l'objectif est de promouvoir la protection de l'environnement », a-t-il souligné.

Le coordonnateur de Future Foundation, Sylvain-Epiphanie Vidzrakou a pour sa part relevé leur attente à l'issue de cette séance de sensibilisation. « Nous attendons que dans les jours à venir les déchets puissent disparaître un temps soit peut. Nous allons en suite faire une étude de suivi et d'évaluation pour voir si le message est passé », a-t'il fait savoir.

Les lauréats du concours scientifique primés

Le concours scientifique et de formation sur les systèmes d'informatique géographique (SIG) organisé par l'ANGE dans le cadre de la 2^e édition de la QEDD a connu son verdict le vendredi, 28 octobre dernier à l'auditorium de l'Université de Lomé. Des 17 candidats qui ont

concouru, 3 ont réussi à se départir des autres. Les trois lauréats sont Mawussé Somadjago, Kpanté Koutando et de Kodjo Oda. Le premier prix est allé à Kodjo Oda, doctorant qui a travaillé sur le thème du projet intitulé « changement climatique dans l'Est de la région des plateaux,



Les lauréats du concours scientifique primés

vulnérabilité agricole et les stratégies de solutions des populations ». Ainsi, les trois lauréats ont bénéficié d'un accompagnement de l'ANGE pour réaliser leurs différents projets.

Le Directeur Général de l'ANGE, Efanam Adadji a félicité les lauréats pour la pertinence de leur thème et a promis que ces thèmes seront peaufinés et présentés aux partenaires. « Ces projets seront renforcés, revus, partagés avec les

partenaires et surtout avec les secteurs dans lesquels ces projets ont été développés et je pense bien qu'ils seront mis en œuvre pour sortir les résultats que nous attendons » a-t-il fait savoir.

Le second concours qui est une aubaine de formation gratuite en Systèmes d'Information

Géographique a permis de former 17 étudiants portant sur le niveau 1 du SIG à HITECH, partenaire de la QEDD. A cet effet, le

responsable commerciale, communication et marketing de HITECH rappelé l'utilité de HITECH qui selon lui « est de faire sortir les cartes thématiques sur les projets ».

Pour rappel, le concours en question a été ouvert à l'endroit des étudiants du niveau Master et Doctorat inscrits dans les universités publiques et privées du Togo. ■

Alain Tchédre



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

1000 exemplaires

UNIR, le nouveau départ : Plein feu sur ces hommes « FAURE » qui incarnent désormais le parti présidentiel

Le parti au pouvoir Union pour la république a enfin tenu son congrès statutaire le weekend dernier. Né dans un suspens total en avril 2012 à l'issue d'une convention à Atakpané, UNIR depuis sa création a fonctionné sans véritables organes.

Dirigé depuis lors par un bureau provisoire, le parti qui a remporté les législatives de 2013 et la présidentielle organisée deux ans plus tard a, ces derniers temps donné des signes de faiblesse, des insuffisances sur le terrain face à un rythme imposé par ses adversaires.

Le congrès devenait un



impératif. « Quand on est un parti il faut s'organiser », a déclaré le Président Faure Gnassingbé à l'ouverture avant d'ajouter que : « je n'ai jamais visité un village sans qu'on me parle de congrès ». Et ces 28 et 29 octobre, ce sont 2000 délégués venus de toutes les contrées du pays qui se sont donné rendez-

vous à Tsevié chef-lieu de la région maritime pour ce tout premier congrès extraordinaire dans l'histoire du parti. Il a porté sur le thème : « Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays ».

Au-delà des statuts dont le parti s'est doté, le clou du congrès aura été le

renouvellement du bureau du parti. Dans ce cas bien précis, UNIR a opté pour plus de proximité avec les militants. Ainsi, pour la remobilisation des militants chaque région est chapeauté par un vice-président. Le parti s'est également doté d'un secrétariat exécutif.

Une chose est de mettre sur pied les organes une autre est de les permettre de fonctionner comme il se doit, et les militants en sont conscients.

Il faut rendre le parti plus dynamique et ceci passe par les hommes qui seront mis en avant pour faire face aux défis actuels.

Ces identités remarquables qui incarnent désormais le parti UNIR

Tahirou BAGBIEGUE vice-président région des savanes



Tahirou BAGBIEGUE
Vice-président
Région des Savane

Nommé il y a quelques temps à la tête du conseil d'administration de la nouvelle holding Togocom, M. Tahirou Bagbiegue a occupé d'importantes responsabilités au cours de sa carrière. Un bref passage au gouvernement, il fait aussi partie des représentants du parti UNIR à la CENI qui ont été remplacés en 2015 pour des raisons jamais dévoilées. C'est à ce cadre que revient la lourde charge de remobiliser les militants dans la région des Savanes.

La tâche est immense quand on sait que cette région fait partie des contrées qui ont été secouées par des crises sociopolitiques il y a quelques années. La région des savanes c'est aussi le fief de plusieurs partis de l'opposition qui ont

d'ailleurs réussi à enlever des sièges lors des élections passées. Ce n'est donc pas une tâche aisée dans les savanes, et on se demande si Tahirou Bagbiegue ce personnage très peu connu de la scène politique, pourra porter haut les couleurs du parti bleu blanc ?

Affo Atcha Dedji, vice-président région Centrale



Affo ATCHA DEDJI
Vice-président
Région Centrale

Ce fut l'un des vices président le plus ovationné lors de la présentation des vices président au congrès de Tsevié.

L'actuel directeur général de Togocellulaire n'est plus à présenter. Les applaudissements et les cris de joie qui se sont fait entendre ce dimanche sous la tente ayant abrité le congrès, prouvent qu'il y a une certaine unanimité autour de ce technicien et homme politique très connu dans la région centrale.

Elu député à plusieurs reprises à

Tchamba il maîtrise bien le milieu. Mais sa tâche paraît plus ardue, il aura la délicate mission de remobiliser l'électorat UNIR dans la région centrale ou une grande ville comme Sokodé échappe déjà au parti avec l'émergence du PNP.

Ihou Attigbé Yawovi, vice-président Région des Plateaux

Gestionnaire de formation cet ancien directeur de Togotelecom et UTB est actuellement ministre de l'industrie et du tourisme. Lui, c'est Ihou Attigbé Yawovi c'est sur lui que repose UNIR pour faire le plein dans la région la plus vaste du Togo, nous nommons la région des plateaux. Mais avant cela, IYOU doit d'abord balayer devant sa maison cela s'entend par lutter contre la guerre des clans au sein du parti



Yaovi Attigbé IYOU
Vice-président
Région des Plateaux

principalement dans la région des plateaux à Atakpamé où réside un certain Major Kouloun.

Son prédécesseur Aidam pourrait mieux l'édifier quoi de plus normal pour le militant IYOU qui n'est pas un foudre de guerre sur le plan politique. L'homme doit vite finir son apprentissage politique car les enjeux électoraux s'annoncent déjà.

Kodjo ADEDZE, vice-président région Maritime



Emmanuel K. ADEDZE
Vice-président
Région Maritime

Celui que certains voyaient avant le congrès comme numéro 2 du parti doit d'abord faire ses preuves dans la région Maritime réputée très hostile aux régimes. De nature très discrète d'aucuns se demandent s'il était la personne la mieux indiquée pour un rôle pareil vu ses activités

Suite à la page 4

Ces identités remarquables qui incarnent désormais le parti UNIR

Suite de la page 3

professionnelles.

En réalité Le commissaire par intérim de l'OTR passe juste de l'ombre à la lumière. Ce bras droit du président maîtrise bien le terrain politique qu'il connaît déjà depuis quelques années. C'est logique qu'il soit aujourd'hui le porte étendard d'UNIR dans la région maritime.

IBRAHIMA Meminetou, vice-présidente Agoenyvè

Militante Très engagée au sein du défunt RPT, l'actuelle vice-présidente de l'Assemblée nationale est une figure de proue du parti UNIR. Ibrahima Meminetou fait partie du clan des anciens qui n'ont jamais digéré le fait de remettre la direction du parti au transfuge Georges Aidam dès la création du parti. Elle fait partie de ceux qui ont pesé lourd pour la tenue de ce premier congrès statutaire.

Elue député dans la circonscription de Guerin Kouka, à plusieurs reprises, c'est désormais elle qui doit haranguer les foules pour le compte d'UNIR dans



Mémounatou IBRAHIMA
Vice-présidente
Grand Lomé/Agoè

la préfecture d'Agoenyvè. C'est la grande surprise car le critère d'origine qui a déterminé le choix des autres vices président ne justifie pas ici.

De sources proches du parti, IBRAHIMA Meminetou ne sera plus candidate à Guerin Kouka son fief où sa côte de popularité aurait chuté. Ce serait d'ailleurs à cause de sa candidature qu'UNIR a perdu un siège dans cette localité lors des dernières législatives. Son positionnement à Agoenyvè est-il judicieux?

Dans tous les cas cela permet à la dame influente de déblayer le terrain en

attendant les joutes électorales.

ATCHOLE Aklesso, secrétaire exécutif UNIR

C'est l'homme sur qui repose désormais UNIR ; ATCHOLE Aklesso élu secrétaire exécutif du parti UNIR à l'issue du premier congrès statutaire, porte dorénavant sur lui la lourde responsabilité d'assoir les instances du parti et d'assurer son fonctionnement normal. L'ancien préfet de Blitta devient l'interlocuteur privilégié du parti.

Cet ancien professeur de

lettre arrive à ce poste dans un contexte particulier où le parti a besoin de soigner sa visibilité et surtout de communiquer. Il faut dire la crise en cours a étalé aux yeux du monde, de nombreuses défaillances dans l'organisation et le fonctionnement du parti. Le secrétaire exécutif devra régler le déficit de communication qui a toujours caractérisé le parti.

pour lequel ils sont appelés. La léthargie constatée durant les 5 ans d'existence du parti n'était pas forcément l'incompétence de ceux à qui on avait confié les destinés du parti.

Les coups bas, les querelles des clans et la propension du premier responsable du parti à contourner les organes mis en place pour confier l'exécution des projets à d'autres n'étaient pas de



Aklesso ATCHOLE
Secrétaire Exécutif

Voilà les personnalités avec lesquelles UNIR compte redorer son blason sur la scène politique. Mais une chose est de mettre les hommes, une autre est de leur donner les moyens et surtout la possibilité de faire le travail

nature à créer la sérénité et l'évolution du parti. Le nouveau départ ce n'est pas seulement l'organisation du congrès mais le respect des décisions prises au cours du congrès. ■

Crise politique : L'opposition renoue avec les manifestations, le gouvernement prend des mesures

Après une trêve de quelques jours, la coalition des 14 partis renoue avec les manifestations de rue la semaine prochaine. Visiblement, les acteurs politiques n'ont pas su profiter du temps de la suspension pour trouver un terrain d'entente. On reprend les choses là où on les avait laissées.

La semaine prochaine s'annonce très tendue. Le gouvernement en est conscient d'où la nécessité de prendre des mesures pour éviter des situations malencontreuses.

Mardi dernier, le ministère de l'administration territoriale a



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

rencontré les partis politiques. Il était question de s'entendre sur certains éléments pour le bon déroulement des manifestations envisagées la semaine prochaine.

Malheureusement la coalition des 14 partis a boycotté la rencontre sous le prétexte que les courriers d'invitation n'ont pas été envoyés à temps. ■

DM

CENI, ça va vite : Le bureau déjà connu

Rien ne semble arrêter élus il y a quelques semaines, les membres de la Commission électorale nationale indépendante ont mis sur pied son bureau définitif présidé par le professeur Kodjona Kandaga issue de la société civile.



Prof Kodjona Kandaga, Pdt de la CENI

La désignation des membres du bureau a eu lieu le 31 octobre dernier dans les locaux de la CENI. Le poste de vice-président est occupé par Jean Claude HOMAWOO de l'UFC, premier rapporteur Ouro BOSSI TCHAKONDO de COPED deuxième rapporteur Bikpeta ANAKOMA. 17 selon les textes, les membres de la CENI ne sont

que 13 pour l'instant les autres partis de l'opposition parlementaire ayant boycotté l'institution pour l'instant.

Il faut noter que, les membres de l'actuelle CENI ont été élus dans un contexte de crise. La mission est d'organiser le referendum constitutionnel, les législatives et les locales. ■

La Rédaction

La 3ème revue annuelle de l'UEMOA ouvert à Lomé

Les travaux marquants l'édition 2017 de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'espace UEMOA ont été ouvert le Lundi à Lomé. Cette rencontre qui se poursuivra jusqu'au 03 novembre prochain va permettre à tous les pays membres de cet espace sous régional de mettre en place un dispositif institutionnel et harmonisé dans le cadre d'un marché commun ouvert et compétitif, à travers la mise en œuvre de ses diverses composantes, notamment les réformes, les programmes ainsi que les projets de développement.



Sur le plan national, c'est-à-dire pour le Togo, il permettra d'apprécier les efforts consentis dans l'exécution de ses composantes et de poser des bases d'une discussion sur les difficultés ainsi que les pistes de solutions à envisager. En outre, ce dispositif une fois mise en place aura pour mission l'harmonisation des législations nationales, la coordination des politiques

sectorielles et la bonne exécution des politiques et projets communautaires.

Le représentant de la commission de l'UEMOA résidant à Lomé, Yamadou Keita pour sa part a souligné que cette rencontre a pour finalité de dévaluer la performance des Etats dans l'application des réformes communautaires. Pour lui ce sera une occasion

d'évaluation afin de trouver des solutions idoines aux défaillances. Tout en remerciant les autorités togolaise Mr Keita à solliciter l'implication indéfectible de tous les participants dans l'organisation et la réalisation de la présente revue.

Le directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances représentant son ministre a réitéré le soutien

du gouvernement à cette institution économique qu'est l'UEMOA. Il a indiqué que depuis sa création l'UEMOA qui n'a cessé d'œuvrer pour la réalisation des objectifs du Traité. Selon lui, « le chemin à parcourir pour l'atteinte de l'objectif final reste long mais avec une volonté générale appuyer par les efforts multiformes » que la commission ne cesse

d'apporter aux Etats membres le pari ne sera plus loin d'être gagné.

Rappelons que c'est au cours de sa session du 6 juin 2012 que la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement a pris la décision d'institutionnaliser cette revue annuelle des réformes.

Alain Tchédre

Un couple de trafiquants de tortue marine condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement ferme

La Chambre Correctionnelle du Tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple ASSIGBE Kokouvi et AFANOU Afi à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et à payer une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le couple est accusé de capture, circulation et commercialisation illégale d'espèces intégralement protégées.

C'est le 20 Mars dernier que le couple a été arrêté par des éléments de la Police Judiciaire alors qu'ils tentaient de vendre soixante et six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues contenues dans un panier et un sac. Les produits saisis, les prévenus ont été conduits dans les locaux de la Police Judiciaire où un procès-verbal est établi contre eux conformément à la loi. Le même jour, ils sont mis en garde à vue. Le 22 Mars, ils sont traduits devant le Procureur de la République qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information judiciaire.

Il en ressort que le couple agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Ils ont ensuite déclaré, ne pas être au courant de la sensibilisation des pêcheurs sur la protection des tortues marines et a pourtant demandé la clémence de la cour.

Rappelons que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues marines pour les nourrir et les vendre. La preuve, il a eu l'ingéniosité d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des bébés tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente.

Le procureur de la Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette Affaire de trafic de carapaces de tortues marines et de petites tortues.

Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu. Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaître la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi. «Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à



cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines.»

Nouveau Rapport du Consortium pour les Infrastructures en Afrique, le Togo en pôle position.

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique a publié son dernier rapport sur le développement des infrastructures. Ce grand rendez-vous continental a permis de faire le point sur les tendances du financement des infrastructures en Afrique, l'un des grands défis pour la prochaine décennie. En 2016, le Togo fait partie des pays qui ont le plus investi dans le domaine des infrastructures en poids du PIB, aux côtés de la Zambie, du Swaziland et du Kenya.

Toujours, un criard déficit sur le plan continental

Cette année encore, le constat est sans appel : le déficit d'infrastructures en Afrique, toutes catégories confondues appellerait des dépenses

annuelles comprises entre 120 et 140 milliards de dollars par an afin de rattraper le retard accumulé et d'anticiper sur les besoins émergents.

Or, En 2016, les investissements n'ont atteint que 62,5 milliards de dollars avec de fortes inégalités selon les pays et les sous-régions. Ce déficit d'investissement est évidemment un frein qui pèse sur le développement des pays africains, aussi bien au niveau économique qu'au plan social, puisqu'il ne permet pas de jeter les bases d'une croissance véritablement inclusive.

Le développement des infrastructures comme levier d'une croissance plus inclusive au Togo

Proposer un développement des infrastructures à la hauteur des enjeux démographiques, à même de poser les conditions d'une croissance inclusive est l'ambition affichée par les autorités togolaises depuis les

années 2010. Une ambition confirmée par le rapport du Consortium pour les Infrastructures en Afrique.

En effet, en 2016, le Togo a alloué, 297,5 millions \$ de crédits budgétaires aux infrastructures, largement au-dessus des dotations engagées dans le même secteur par la plupart de ses voisins de l'UEMOA hormis le Sénégal.

Le Togo est la nation de l'espace UEMOA qui investit le plus dans ce secteur rapporté au PIB. 73,8% de ce budget, soit 219 millions \$ sont allés aux transports, et 13,5% (40 millions \$) à l'hydraulique. Ces nouvelles données permettent de mettre en lumière l'une des principales réussites du gouvernement de SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

Il faut également noter que ces investissements ont systématiquement intégré la problématique de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, qui reste d'actualité.

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique a été lancé en 2005 pour promouvoir le développement des investissements dans les infrastructures en Afrique. Il compte parmi ses membres les pays du G8, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Commission Européenne.■

Performances commerciales :

Le commerce est florissant au Togo selon l'OCDE

De plus en plus, *le Togo se présente comme une plaque tournante du commerce dans la sous-région ouest-africaine,* selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Selon le rapport pays 2017, les performances du pays de Faure Gnassingbé se sont beaucoup améliorées sur le plan commercial. « Le commerce rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB) est passé de 91% en 2006 à 95% en 2015.

Quant aux services commerciaux rapportés au total des exportations, ils sont passés de 20% à 30% et lesdits services rapportés au total des importations, s'établissent à 15% en 2015 contre 22% en 2006 ce qui suppose une augmentation des exportations et une diminution des importations », indique le rapport pays de l'organisation internationale.

Selon le même rapport, « les flux commerciaux ont tous progressé que ce soit à l'exportation (+60% pour les biens et 178% pour les



services) ou à l'importation (+115% pour les biens et +43% pour les services) ».

« S'agissant de la structure desdits services commerciaux, il ressort que ces services qui sont essentiellement constitués des transports de biens et services en 2006 (51% du total des services commerciaux pour les exportations et 76% pour les importations), ont connu une régression pour s'établir à 46% et 71% respectivement pour les exportations et les importations en 2015.

Cette régression s'explique par une amélioration des services de voyages (personnes physiques) qui

sont passés de 13% pour les exportations et 2% pour les importations à 26% pour les exportations et 10% pour les importations de biens et services en 2015 », poursuit le rapport.

Dans la sous-région ouest-africaine, le Togo a amélioré ses relations avec ses partenaires commerciaux. « Le Niger, classé en tête des cinq premiers pays vers lesquels le Togo a exporté en 2007 soit 13% des marchandises exportées, a perdu sa place en 2015 au profit du Burkina, soit 16% des exportations du pays, suivi depuis toujours du Bénin avec qui les échanges sont passés de 11% en 2007 à 15%

en 2015 ».

Dans le monde, « la France, en tête des cinq premiers pays desquels le pays a importé en 2007, soit 19% d'importations de marchandises, a perdu sa place au profit de la Chine en 2015 avec 20% des importations ».

Enfin s'agissant des produits commerciaux, les matériaux de construction et le ciment qui étaient classés en tête des cinq premiers produits exportés par le Togo en 2007 (44%) sont passés à la 4ème place en 2015 (7%) laissant la première place aux fertilisants et au Brut (15%). ■

Le préfet du Golfe lance les travaux d'aménagement des routes Aflao-Gakli

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation des pistes et routes se poursuivent dans la capitale Lomé. Après celle de l'intérieur de la ville, c'est le tour des banlieues de profiter de ces travaux de réfection et de réaménagement. C'est dans cette perspective que le préfet du Golfe le Col. Awaté

une fois terminées car ils en seront les premiers bénéficiaires.

Pour le président de la Délégation spéciale de la préfecture du Golfe, Kossi Aboka, « cela va aider les populations riveraines à accroître leur revenus. Pour lui, la vision 2030 pour le Togo c'est aujourd'hui et non demain ».



Hodabalo a procédé le jeudi 27 octobre dernier au lancement des travaux d'aménagement des routes dans le canton d'Aflao-Gakli.

Il s'agit d'un boulevard en voie de bitumage qui s'étend de Massalassi-Adidogomé et qui arrive à Limousine. C'est un boulevard de 50 m de largeur avec une longueur de 2 Km.

Pour le préfet du Golf, ce processus de bitumage des voies des cantons périphériques de la ville de Lomé témoigne de la ferme volonté du chef de l'Etat du Togo un pays épanoui et en voie de développement car a-t-il souligné « tout développement passe par le développement de la route ». C'est pourquoi, il a exhorté les populations riveraines à prendre soin de ces routes

Il a entre autres rappelé que la construction des routes absorbent une part considérable du budget de l'Etat. « 1 Km de voie bitumée coûte 1 à 1 milliard et demi de FCFA à l'Etat a-t-il relevé.

Les travaux sont prévus pour durer deux mois et se poursuivront dans les autres cantons à l'instar du canton de Zanguéra.

Notons que cette cérémonie de lancement a été précédée d'une séance de sensibilisation où le préfet a exhorté les populations des dites localités à préserver la paix en s'abstenant de détruire les édifices publics et privés car, a-t-il souligné, « c'est dans la paix que nous pourrions travailler pour construire un Togo prospère ». ■

Revue des programmes pour le décaissement d'un nouveau prêt concessionnel de 20 milliards de FCFA au Togo :

Une mission du FMI salue les bonnes performances du Togo

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau programme de facilités de crédits du Togo auprès des institutions de Breton Wood, une mission du Fonds Monétaire International (FMI) a séjourné au Togo depuis la semaine dernière dans le cadre de la première revue des performances quantitatives et des critères structurels du gouvernement togolais. Une conférence de presse a sanctionné la fin de la mission le lundi dernier dans la capitale togolaise où le chef de mission a livré ses conclusions aux hommes de médias.

Pour le chef de la mission, le Togo a atteint tous les repères en ce qui concerne les critères de performances quantitatives. 3/5 des ajustements structurels ont été opérés, le quatrième sera opérationnel d'ici la fin de



Le Chef de mission du FMI (g) chez le Président Faure Gnassingbé (dt)

cette semaine et le dernier suivra à coup sûr. Les conclusions de la mise à jour des résultats macroéconomiques du Togo, d'après la mission font état d'une croissance économique située un peu en deçà de 5% et d'un taux d'inflation situé à un niveau bas de 0,6%, un « niveau suffisamment confortable », d'après le chef de la mission du FMI qui a donc salué une bonne performance du Togo dans le

cadre de la mise en œuvre de ce programme.

Il a également fait part d'un accord convenu entre le Togo et la mission, qui après validation des conclusions par le conseil d'administration du FMI en décembre prochain, couplé d'un succès de la seconde revue de la mission du FMI, permettra au FMI de décaisser un prêt concessionnel de 20 milliards de FCFA au Togo. ■

Tronçon Notsè-Tohoun : De fausses rumeurs autour d'un possible rétrécissement de la voie à hauteur de Tohoun

Les spéculations vont bon train sur un prétendu rétrécissement du tronçon Notse-Tohoun de quoi s'agit il exactement ? En effet depuis quelques jours, des informations faisant état d'une crainte des populations de Tohoun, sur un possible rétrécissement de la route à hauteur du canton de Tohoun, dont les travaux de bitumage sont confiés à « MNS Groupe » circulent. Ces informations relèvent que la population de Tohoun s'apprêterait à saisir les autorités sur ce qu'elle considère comme étant une anomalie qui risque d'être constatée dans le bitumage de la route et la réalisation des caniveaux dont les dalles sont prévues pour être posées en respect au cahier de charges et aux normes connues dans le domaine. Il en est de même pour le bitumage dont les normes doivent respectées celles prescrites par l'UEMOA.

S'agissant de la route Notsè-Tohoun, qui fait objet de toutes

les attentions en ce moment, les vicissitudes ayant entourées l'attribution de cette route aux entreprises devant la construire aidant, le ministre des travaux publics Nissao Gnofam avait eu à déclarer il y a à peine deux ans de cela, que cette route « va se présenter en rase campagne, comme une plate-forme de 10 m de large, soit une chaussée de 7 m de large avec deux accotements de 1,5 m de part et d'autre, et en agglomération, la largeur de la plateforme sera de 13 m avec une chaussée de 9 m de large et deux trottoirs de 2 m de part et d'autre ». Et c'est justement sur la base de ces prescriptions que l'entreprise qui a en charge la bitumage de cette route soumet ses travaux sous la supervision d'ailleurs du maître d'ouvrage qu'est le ministre des travaux publics.

« Il n'y a pas de raison pour que la population de Tohoun s'alarme en pensant qu'il aurait des anomalies à quelque endroit que ce soit. Nous viellons à cela et nous



resterons intransigeants sur tant est que cela ait été constaté et approuvé par le ministère. Ce sont donc des craintes injustifiées monsieur le journaliste », nous a confié une source au ministère des travaux public à qui nous nous sommes adressés pour en savoir un peu plus sur les informations qui circulaient à ce propos.

La déclaration de notre source vient confirmer celle que nous avons eue des populations à la suite d'une réunion organisée à cet effet.

En effet, le mardi 24 octobre

dernier, une réunion entre les populations et les responsables de l'entreprise en charge des travaux, MNS, Groupe, s'est tenue, en vue de vérifier la véracité des informations sur une possible rétrécissement de la route. Lors de cette réunion des explications ont été fournies et il a même été procédé à la mesure des dimensions de la route au niveau de la partie qu'on tente d'incriminer.

« Après vérification, nous avons constaté par nous-mêmes que la route n'a pas été rétrécie comme on tente de le

faire croire. Ce n'est pas vrai monsieur », nous a confié un jeune cadre présent à la réunion.

« MNS Groupe », dans le viseur ?

Au regard de tout ce qui précède, il y a lieu de s'interroger sur ce qui se cache derrière une telle manœuvre.

En effet, ce n'est plus un secret pour personne que « MNS Groupe » a été objet de tous les coups, après que plusieurs entreprises en raison de leur incapacité à répondre favorablement aux prescriptions du cahier de charge, aient abandonné. Certains sont allés jusqu'à accuser le groupe et son PDG, d'être derrière la décision du gouvernement de leur retirer la charge des travaux sur certaines portions, comme si le groupe et son PDG avaient ce pouvoir décisionnel de retirer les marchés auprès des entreprises de BTP.

La Rédaction



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nouveau Rapport du Consortium pour les Infrastructures en Afrique, le Togo en pôle position

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique a publié son dernier rapport sur le développement des infrastructures. Ce grand rendez-vous continental a permis de faire le point sur les tendances du financement des infrastructures en Afrique, l'un des grands défis pour la prochaine décennie. En 2016, le Togo fait partie des pays qui ont le plus investi dans le domaine des infrastructures en poids du PIB, aux côtés de la Zambie, du Swaziland et du Kenya.



Le Togo est la nation de l'espace UEMOA qui investit le plus dans ce secteur rapporté au PIB

73,8% de ce budget, soit 219 millions \$ sont allés aux transports, et 13,5% (40 millions \$) à l'hydraulique. Ces nouvelles données permettent de mettre en lumière l'une des principales réussites du gouvernement de SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

Il faut également noter que ces investissements ont systématiquement intégré la problématique de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, qui reste d'actualité.

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique a été lancé en 2005 pour promouvoir le développement des investissements dans les infrastructures en Afrique. Il compte parmi ses membres les pays du G8, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Commission Européenne.■

Toujours, un criard déficit sur le plan continental

Cette année encore, le constat est sans appel : le déficit d'infrastructures en Afrique, toutes catégories confondues appellerait des dépenses annuelles comprises entre 120 et 140 milliards de dollars par an afin de rattraper le retard accumulé et d'anticiper sur les besoins émergents.

Or, En 2016, les

investissements n'ont atteint que 62,5 milliards de dollars avec de fortes inégalités selon les pays et les sous-régions. Ce déficit d'investissement est évidemment un frein qui pèse sur le développement des pays africains, aussi bien au niveau économique qu'au plan social, puisqu'il ne permet pas de jeter les bases d'une croissance véritablement inclusive.

Le développement des infrastructures comme levier d'une croissance plus inclusive au Togo

Proposer un développement des infrastructures à la hauteur des enjeux démographiques, à même de poser les conditions d'une croissance inclusive est l'ambition affichée par les autorités togolaises depuis les années 2010. Une ambition confirmée par le

rapport du Consortium pour les Infrastructures en Afrique.

En effet, en 2016, le Togo a alloué, 297,5 millions \$ de crédits budgétaires aux infrastructures, largement au-dessus des dotations engagées dans le même secteur par la plupart de ses voisins de l'UEMOA hormis le Sénégal.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7596/17 CNSS/DG/DAIICE/DRI/DFC-DCRP

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE RELATIF AU REVERSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES AUX ENSEIGNANTS

En application de la recommandation N°2 de la cellule ad hoc créée par arrêté N°2017-003/PMRT du 20 mars 2017 et placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative pour régler les questions de cotisations ou de prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les enseignants auxiliaires concernés que l'opération de rétrocession des prélèvements sera effective sur l'ensemble du territoire national du **mercredi 18 octobre 2017 au lundi 18 décembre 2017 aux guichets de tous les bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT).**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tient à souligner que cette opération ne concerne que :

- les enseignants auxiliaires actifs, retraités ou décédés qui ont fini de payer les retenues rétroactives à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de mille quatre cent soixante-quatre (1.464) ;
- les enseignants auxiliaires dont le paiement des retenues rétroactives est en cours à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de quatre mille quarante-huit (4.048), soit un effectif total de 5512 enseignants auxiliaires.

Les intéressés sont invités à se présenter aux niveaux des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national, munis de leur pièce d'identité en cours de validité.

N.B. : La liste détaillée des concernés sera affichée au sein des Divisions Régionales de la CNSS et des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Lomé le 16 Octobre 2017

Le Directeur Général

 Idriss AWADE



Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
 BTGI 05904200167 - 58
 ECOBANK 7010231400063401
 BOA 01002 001103970008 39

GCP - LOME 6310002011001000
 BPEC 11354150018
 Diamond Bank 223004172016-68
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
 SIAB 01251104005071
 ORABANK Lomé 030301992001-53
 CORIS BANK 01001 000241024101 96